



MISCELLANEA FANIAE

N° 31 décembre 2016

Éditeur : HAUTE ARDENNE asbl *c/o Station scientifique des Hautes-Fagnes*
Route de Botrange 137, B- 4950 Waimes
Tél: 080/88.17.46 - e-mail : haute.ardenne@skynet.be

Cette feuille est destinée à tous les partenaires dans les domaines de l'administration, la gestion et la surveillance des Réserves Naturelles.

Diese Blatt richtet sich an alle Partner in den Bereichen der Verwaltung, des Managements sowie der Überwachung der Naturschutzgebiete.

Éditorial : à propos du tourisme hivernal

Avec le retour de la neige, reviennent par la même occasion les randonneurs amateurs de paysages immaculés et de sports de glisse. Le qualificatif d'*amateurs* est choisi à propos. Il revêt deux significations : il peut s'appliquer à quelqu'un qui apprécie, mais aussi à celui qui n'est pas connaisseur, les deux n'étant d'ailleurs pas incompatibles. Mais ce sont quelques comportements relatifs à la méconnaissance que nous avons choisi de relever ici.

Il faut d'abord s'interroger sur cette inaptitude à prévoir les embarras de trafic et de parking. Vouloir à tout prix glisser à **partir** du toit de la Belgique entraînera inmanquablement, pour le plus grand nombre, un souci de parking et gâchera forcément une partie du plaisir. L'obstination finit par amener le conducteur à se garer n'importe où, n'importe comment au risque de retrouver son véhicule endommagé ou immobilisé par la neige. Le plus grave est de constituer un obstacle pour le passage de secours éventuels.

La probabilité que ceux-ci soient amenés à intervenir est, à cette période, bien plus grande. Au cours de ces dernières semaines, le personnel du bureau d'information de Mont-Rigi a été régulièrement confronté à des demandes qui révélaient l'insouciance, voire l'irresponsabilité. La plus fréquente consistait à demander conseil pour une randonnée de plusieurs kilomètres à commencer... en fin d'après-midi ! Il va sans dire que, grâce aux mises en garde énoncées au bureau, plusieurs déconvenues ont sans doute été évitées, sinon l'une ou l'autre intervention des secours. Néanmoins, les forestiers ont dû intervenir pour retrouver une famille qui s'était aventurée hors sentiers, avec un jeune enfant !

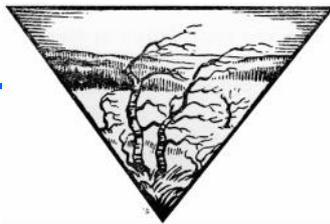
Une autre raison de se désoler est de constater que beaucoup viennent sur le haut plateau en ignorant, ou en feignant de le faire, ce qu'est une réserve naturelle. Ce qui génère des comportements parfaitement inappropriés. Constatez plutôt en prenant connaissance des photos page 11.

Il reste évident que le travail d'information et de sensibilisation doit être permanent dans le cadre d'une bonne gestion d'une réserve naturelle.

MISCELLANEA FANIAE

Table des matières

Édito : à propos du tourisme hivernal	p.1
Fraudes sur le haut plateau	p.2
Mont-Rigi, un site très prisé pour des mesures scientifiques en tous genres.....	p.7
Récit : l'homme et la Fagne.....	p.12
Statistiques zones C	p.16
Magie der Moore (film).....	p.19



Textes inédits ou inattendus

à propos des Hautes-Fagnes

Serge Nekrassoff

Fraudes sur le haut plateau

Le thème de la fraude a jusqu'ici été peu exploré dans l'histoire du haut plateau fagnard. Cette activité illicite a pourtant fait partie de la vie quotidienne comme nous le suggèrent de nombreux textes conservés dans les archives : édits et ordonnances de princes, jugements, procès-verbaux de gardes forestiers, de sergents au service des magistrats des villages, rapports...

Les délits touchent avant tout les **ressources des milieux**, forêts et landes d'où sont extraits le bois, la litière, la tourbe, où est pratiqué le pâturage. Ils s'exercent au détriment de l'administration, mais aussi des communautés villageoises. Dans le premier cas, les malfaiteurs s'en prennent aux intérêts des princes, comme lorsqu'ils sévissent dans l'Hertogenwald, propriété du duc de Limbourg. Dans le second, les transgresseurs contreviennent aux coutumes établies pour, autant que faire se peut, partager équitablement les ressources des aisances soumises aux droits d'usage. Ils agissent ainsi aux dépens de leurs voisins.

Une autre forme d'infractions concerne le **trafic de denrées et de produits**. Cette fois, le but est d'éluider les formes d'imposition qui grèvent les marchandises au passage des frontières, particulièrement nombreuses dans la région que nous étudions. Au 18^e siècle, lorsque les États entreprennent la construction de routes pavées, l'objectif est d'éviter les *barrières* où sont perçus des droits de passage calculés notamment en fonction de la composition de l'attelage.

Selon les circonstances, enfreindre les règlements, les usages, devient une nécessité quand il s'agit de subvenir

à des besoins vitaux. Rappelons que, sous l'Ancien Régime, les communautés villageoises vivent largement en autarcie. Les ressources d'un terroir étant limitées, que survienne une mauvaise récolte, une épidémie dans le bétail, une guerre ou tout simplement une augmentation de la population et l'équilibre est rompu, momentanément ou durablement.

Il arrive aussi que le développement d'une activité économique demande une contribution supplémentaire à une ressource déjà considérablement sollicitée. Dans une économie où le bois est une matière première indispensable, la forêt ne pouvait qu'être sollicitée démesurément. Chauffage, construction, production de potasse, tannerie, draperie et surtout la métallurgie sont autant d'activités qui vont exiger des bois et forêts plus que ce qu'ils peuvent équitablement produire. Tout au long de l'Ancien Régime, les édits et ordonnances des princes-évêques de Liège rappellent l'état préoccupant des bois du Marquisat de Franchimont. Au 18^e siècle, les textes relatifs à l'exploitation de l'Hertogenwald montrent une gestion discutable liée à une demande en bois que ne réussit plus à satisfaire l'offre.

Mais pour comprendre comment on en est arrivé là, il faut aussi nécessairement prendre en compte les délits forestiers. Les travaux de Pierre Den Dooven sur la métallurgie au pays de Franchimont mettent bien en lumière les nombreuses contraventions liées à ce secteur d'activités dans les forêts du marquisat.¹ L'Hertogenwald fut aussi mis à contribution et, de la même manière, les abus ne manquèrent pas.² Ce sont de véritables équipes organisées qui pillent les ressources forestières, régulièrement hébergées, voire assistées par les fermiers qui exploitent les quatre herderies établies aux marges de la

forêt. Les herderies de l'Hertogenwald sont une autre source d'abus auxquels doivent faire face les gestionnaires de la forêt : troupeaux trop volumineux, pâturage en dehors des zones autorisées, pillage des bois, incendies volontaires. Elles seront finalement supprimées dans la seconde moitié du 18^e siècle.³

Pour ce qui concerne l'Hertogenwald, le contexte territorial facilitait particulièrement le pillage. Depuis le haut Moyen Âge, le haut plateau était partagé entre plusieurs souverainetés. L'espace à surveiller était considérable, difficile à contrôler de manière permanente et efficace, particulièrement si les moyens mis en œuvre, notamment en personnel, étaient chroniquement insuffisants. Au 18^e siècle, il s'agit d'un wautmaître, assisté d'un lieutenant ou d'un brigadier à la tête d'à peine une dizaine de forestiers.⁴ Ceux-ci sont mal équipés – ils se déplacent à pied –, peu qualifiés et mal payés et n'exercent pas toujours leur charge à temps plein.

Quand ils tentent de remplir consciencieusement leur fonction, il arrive qu'ils soient confrontés à de véritables bandes organisées, venant notamment du ban de Jalhay. Celles-ci font preuve d'une remarquable agressivité. Les forestiers de *Sa Majesté* sont bien souvent à un contre quatre, injuriés, malmenés, voire blessés et finalement contraints à s'enfuir. Dans les cas les plus graves, un forestier perd la vie. L'impuissance des agents de terrain s'explique aussi par la difficulté d'établir des collaborations entre les autorités des différents états qui se partagent la région. Ainsi, si un concordat est établi entre la principauté de Liège et le duché de Limbourg en 1724, il n'est apparemment pas appliqué. Les sujets de Jalhay, après avoir récolté leur butin en terre limbourgeoise, sont quasi assurés de l'impunité après avoir franchi la Gileppe ! Ils amoncellent leur larcin sur la rive liégeoise et viennent ensuite tranquillement le gérer au nez et à la barbe des agents limbourgeois impuissants.



Forestiers au travail.
Dessin illustrant un manuel de foresterie allemand.

G. WEINBERGER, G. A. DÄZEL,
Lehrbuch für die pfalzbaierischen Förster. 1. Band, München 1788.



Détail d'une carte représentant la forêt de l'Hertogenwald à la fin du 18^e siècle. Au centre, le petit bâtiment représente la herderie de la Robinette.

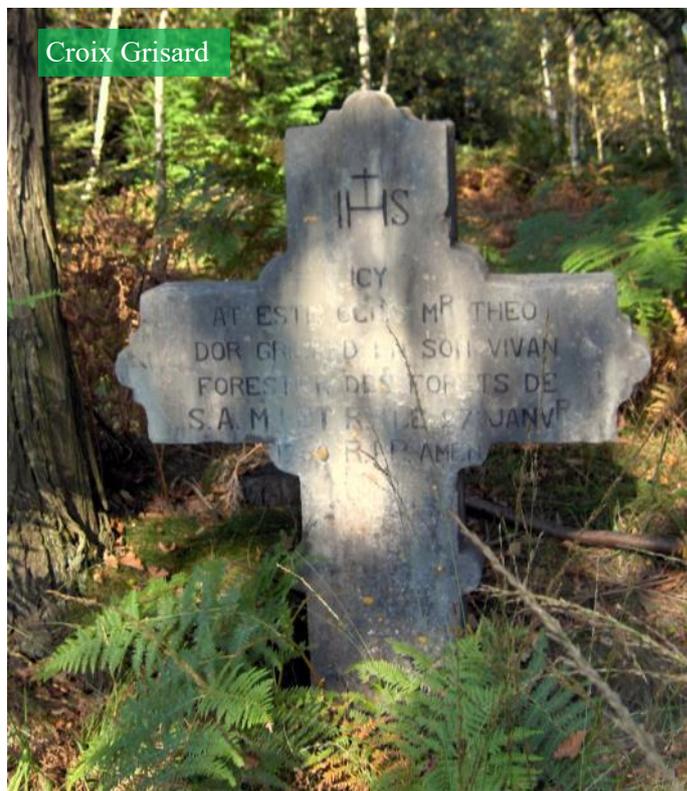
Archives Générales du Royaume, Cartes et Plans manuscrits, 2^e série, 1942.

Prélude à l'assassinat du garde Grisard

C'est dans ce contexte particulièrement violent que le forestier Théodore Grisard perdra la vie en janvier 1750. Il était âgé de 70 ans. Sa hiérarchie ne pouvait prétendre ignorer la situation, comme le prouvent les trois extraits de rapports que nous reproduisons ci-dessous, rassemblés dans l'étude de Joseph Thisquen.⁵

Le premier extrait fut rédigé par Théodore Grisard lui-même. Au début de 1743, il fait rapport au wautmaître Thimus de ce « [qu'il est] sorti le 2 janvier 1743, à 5 heures du matin, de la ville de Limbourg avec un détachement de huit hommes et m'étant rendu dans la forêt nommée Hertogenwaelt, j'ai vu environ les 12 heures à midi une charrette attelée de 2 chevaux qui venoit du côté de Jalhay, pays de Liège, et quand elle fut venue joindant la rivière de Gelep qui fait la séparation et limite de ladite forêt et dudit pays de Liège, elle s'est arrêtée auprès d'un monceau de bois vis-à-vis de l'endroit de la forêt nommée Ruysbroek, aiant entendu que l'on coupoit dans ce même temps dans ladite forêt aux environs de l'endroit où elle s'étoit arrettée, je me suis approché avec mes 8 hommes, mais quand j'ai été à portée, j'ai vu les conducteurs de ladite charrette, qui avoient déjà chargé et qu'ils étoient avancés sur ledit pays de Liège, d'une telle manière qu'il m'étoit impossible de pouvoir les joindre pour les arreter, c'est ce qui m'a fait résoudre de rester en embuscade avec mon monde, attendu que l'on continuoit toujours de couper dans les endroits ci-dessus, mais environ une et demi heure après, j'ai vu ladite charrette attelée de 2 chevaux, conduite par des chartiers, revenir vers ladite riviere et vers l'endroit où ils avoient impossible d'approcher les susdits coupeurs dans la forêt, et de les saisir, j'ai été obligé, avec mes gens, de me porter jusqu'à ladite charrette, que j'ai trouvé à moitié chargée de bois coupé dans ladite forêt, et j'ai trouvé 4 hommes qui étoient occupé à charger ladite charrette, savoir Jean et Antoine Potti frères, et m'étant mis en devoir de saisir ladite charrette avec le bois provenant de la forêt de S M..., ledit Jean et Antoine potti et compagnons, au lieu de se soumettre audit arrêt, on crié au secours et aussitôt se sont attroupés environ 40 hommes tous armés de haches et m'ont obligés de désister mon arrêt, après avoir blessé grièvement un soldat à la tête et un autre au bras [...] Lorsque lesdits de Jalhay couppoient dans ces endroits de ladite forêt ils ont toujours plusieurs personnes qui sont postées sur des hauteurs en sentinelles, ce qui fait qu'il est impossible de les approcher pour les saisir sur ladite forêt sans être découvert par lesdites sentinelles, ce que le soussigné à éprouvé quantités de fois, comme aussi les soldats qui l'ont accompagné. »

Le 22 novembre 1745, le forestier Strat est attaqué et blessé. Voici, en résumé, le contenu de sa déclaration. S'étant rendu dans la forêt pour y exercer ses fonctions, il remarqua que l'on avait coupé, dans l'endroit nommé Roebröek, « bien vingt charettes de bois mellé et que l'on avait transportte ce bois sur le territoire de la principauté de Liège, où l'on en avait fait un monceau. Il vit Grégoire Michel Pierre, de Jalhay, qui accompagné de ses deux fils, avait chargé une charrette attelée d'un cheval. Il les arrêta et leur dit qu'il ferait son rapport. Làdessus, les délinquants lui firent trois blessures à la tête, une au nez, et lui meurtrirent tout le corps à coups



de hache, si bien qu'il dut garder la chambre pendant quatre semaines. De plus, ils endommagèrent son habit et son chapeau et lui volèrent son fusil. Il évaluait le tout à 84 florins, sans compter ses peines et douleurs. »

Le 1^{er} novembre 1748, vers 7 heures du matin, le forestier Nicolas Hammel entendit que l'on coupait dans la forêt, au lieu-dit Haye des morts. Il se dirigea vers cet endroit et vit quatre charrettes attelées de chevaux et chargées de bois de chêne. Aussitôt que les conducteurs de ces charrettes l'eurent aperçu, « ils ont criez en jurant la mort dieu et autres blasphèmes, en disant que je n'avois rien à faire là, que je n'avois qu'à me retirer, en criant il faut tuer ce chien, appréhendant que l'effet ne suivroit ces menaces, je me suis mis en devoir de me retirer, mais ils sont accouru à quatre sur moy, avec chacun une hage... ». Il doit encore subir un véritable passage à tabac avant d'être abandonné grièvement blessé, « maiant battu si cruellement, que s'at été avec une très grande peine que me suis trainé dans ma maison et m'y coucher m'estant impossible de rester debout sans foiblir, lesdits chartiers et charettes étoient du ban de Jalhay pays de Liège. »

Soupçons à la Baraque-Michel

La lande fagnarde est aussi le théâtre de fraudes et de délits divers. Ils concernent d'abord les infractions aux règlements communaux, qui organisent le pâturage, le stiernage (litière), la récolte de bois, l'extraction de tourbe. Les sergents, préposés au respect des usages, surprennent régulièrement des individus en faute, qui en dehors de la zone qui leur est prescrite, qui en dehors de la période autorisée. Ces pratiques entraînent des conflits entre communautés lorsque les habitants d'un village empiètent sur les terres réservées aux habitants d'un autre. Nous ne reviendrons pas sur les incessantes tracasseries administratives et judiciaires qui ont jalonné les relations entre les villages qui se côtoyaient sur le haut plateau tout au long de l'Ancien Régime.

Un autre type de fraude concerne le trafic de denrées et de marchandises. Une fois encore, l'existence de frontières sur le haut plateau n'a pu que le susciter. D'un côté, chaque État applique des droits d'entrée et de sortie à son profit et, de l'autre, cherche à éluder ceux dont il doit s'acquitter au bénéfice de ses voisins. C'est notamment pour échapper à la taxe liégeoise du 60^e (équivalent au 60^e du prix des marchandises en transit) que, dès 1767, les forestiers de Marie-Thérèse d'Autriche explorent la région afin de trouver une assise capable de supporter une route qui relierait directement les duchés de Limbourg et Luxembourg à travers Fagnes. Ce qui les amènera à exhumer les vestiges du Pavé Charlemagne. Les initiatives ne relèvent pas uniquement de l'administration. Au début du 18^e siècle, ce sont les marchands de Malmedy qui envisagent de réparer le chemin qui est sur les fagnes tirantes vers le pays de Montjoye pour éviter les droits de transits exorbitants exigés au bureau luxembourgeois de Bütgenbach.⁶

Il aurait été surprenant que les habitants de la région ne se soient pas livrés à des petits trafics, pour éluder ces taxes diverses. Nous ne sommes toutefois pas encore en mesure d'en dresser un tableau régional, faute de recherche spécifique sur la question. Un coin du voile peut cependant être levé pour la période hollandaise grâce à une série de procès-verbaux d'agents douaniers en poste à Jalhay et chargés de patrouiller, par deux, à l'extrême frontière, c'est-à-dire dans la région de la Baraque Michel. Ils surprennent régulièrement en flagrant délit des trafiquants transportant beurre, café, farine, sucre, houblon, qui soit s'enfuient, soit tentent d'intimider les fonctionnaires, voire de les agresser. On y constate de manière évidente que non seulement les fraudeurs circulent autour du site de la Baraque, mais

qu'ils peuvent venir s'attabler entre les murs de la toute jeune auberge.⁷

Mais c'est un procès-verbal établi par le maire de Jalhay en 1824 qui va retenir maintenant toute notre attention.⁸

L'an 1824 du mois de mars le 25^{ème} jour, nous sousigné antoine joseph Grégoire, Mateur de la Commune de jalhay, district de Verviers, province de Liège, étant informé qu'une saisie de trois chevreuils avait été faite cejourd'hui par le Sieur brigadier forestier Darimont, au bureau des droits d'entrée de sortie et des accises a jalhay, ces chevreuils avaient été apporté dans une hotte audit bureau, par un étranger, pour y acquitter le droit d'entrée, et y avait déposé une déclaration telle quelle comme venant prétendument de la prusse, et allant a Spa, ayant pris information de ce fait, a Monsieur Depaix garde général forestier en résidence a goé, qui était aussi... Il a de suite fait appeler l'individu qui avait apporté les chevreuils dont est question, lui ayant demandé ses noms, prénoms age et domicile après quelques hésitations il nous a repondu se nommer Leonard Winkin agé de quarante un an domicilié a Saurbrodt (prusse) après différentes autres interpellations lui faites il nous a déclaré que cejourd'hui vers le sept a huit heures du matin, le nommé Henry Schmitz demeurant sur la fange a l'endroit nommé baraque michel, commune de jalhay avec un autre individu, qu'il ne connait pas, l'avaient été trouvé chez jean Hubert Heck, cultivateur audit Sauerbrodt, lui disant que s'il voulait venir avec eux jusqu'au dela de jalhay qu'il serait très bien payé de ses peines,deliberation il avait d'abord suivi l'individu qu'il ne connaissait pas (le prédit Schmitz était resté a Sauerbrodt) qu'arrivé a ladite baraque michel, cet homme avait dit a margueritte



Carte militaire dressée sous le régime hollandais. On voit distinctement la figuration des fosses d'extraction de tourbe à proximité de la Baraque Michel.

pottier veuve Schmitz, qu'elle devait prêter la hotte vide, a Leonard Winkin, ce qu'elle avait de suite fait, qu'étant arrivé près Jalhay, ils avaient trouvé le nommé Jean Nicolas Pottier cultivateur au hameau de Herbiester dépendance de Jalhay, qui était occupé à garder les trois chevreuils dont il est question, cachés dans une broussaille, qu'immédiatement le prédit Jean Nicolas Pottier lui avait chargé les trois chevreuils dans la hotte, lui enjoignant de se rendre au bureau des droits d'entrées de sortie et des accises à Jalhay, d'y déposer la déclaration qui lui a aussi lui-même remis, et d'y payer les droits d'entrée comme venant de la Prusse (luiqu'il serait bien payé) ce qui a eu lieu, qu'un instant après était survenu au même bureau le Sieur brigadier forestier Darimont, qui s'était saisi provisoirement des trois chevreuils ci-dessus, au nom de l'administration des eaux et forêts.

Nous avons alors fait appeler ledit Jean Nicolas Pottier et lui avons demandé si effectivement il avait commissionné Leonard Winkin d'aller porter trois chevreuils au bureau de Jalhay pour y acquitter le droit d'entrée comme venant de la Prusse, il nous a fait une réponse tout à fait négative et a toujours persisté à dire que jamais il n'avait eu de relation directe ni indirecte avec Leonard Winkin qu'il ne le connaissait que de vue, il a ajouté qu'il avait été ce jour d'hui à Verviers pour ses affaires particulières.

Attendu qu'il est [mot illisible] que trois chevreuils ont été apportés ce jour d'hui dans une hotte au bureau de Jalhay par Leonard Winkin, pour y acquitter le droit d'entrée comme venant de la Prusse, qu'il est cependant notoire, d'après ce que le prédit Winkin a persisté à dire lorsqu'il a été en nos mains, que les gibiers avaient été tués en Belgique, et provenaient de braconnage, que conséquemment la déclaration dont il avait fait usage était fautive, que d'ailleurs cet individu n'était porteur d'aucun passe-port, nous avons d'abord saisis de cette dite déclaration, ainsi que du récépissé ou acquit de paiement de droit d'entrée sur lesdits chevreuils délivré au bureau de Jalhay, nous avons signés ces deux pièces avec Mr Depaix, ne varietur, qui seront ci annexées.

Les trois chevreuils dont est question [mot illisible] restés à la disposition de Mr le garde général.

En conséquence nous avons estimé qu'il était de notre devoir de dresser le présent procès verbal qui sera transmis avec le prédit Leonard Winkin à Monsieur le Procureur du Roi près le tribunal civil de 1^{ère} instance séant à Liège [mot illisible] pardevant qui il appartiendra, et dont une copie en sera transmise à Monsieur le Commissaire de district pour être envoyée à S E Monsieur le gouverneur ; Mr Depaix a signé avec nous à Jalhay les jour mois et an ci-dessus.

Ainsi, en ce mois de mars 1824, ce sont bien trois membres de la famille Schmitz-Pottier, qui sont nommément impliqués dans cette manigance assez loufoque : Henri Schmitz (24 ans), Marguerite Pottier (59 ans), respectivement fils et veuve de Michel Schmitz et Jean Nicolas Pottier (36 ans), premier enfant de Marguerite Pottier. L'enquête et l'interrogatoire des deux témoins ne permettent toutefois pas de les impliquer formellement, et plus particulièrement Jean Nicolas. Faut-il en déduire que le seul Léonard Winkin aura eu à supporter les conséquences de la combine ? Rien n'est moins sûr puisque dans un registre de correspondance de la commune de Jalhay, on apprend qu'en septembre 1824, Jean Nicolas Pottier est détenu à la prison Saint-Léonard à Liège pour une affaire d'usage de faux. S'agissait-il de la fameuse *déclaration* ? Pour se défendre, l'intéressé prétendra ne savoir ni lire, ni écrire, ce qui sera confirmé par le mayor de Jalhay sur base de documents d'état civil concernant ledit Pottier dans lesquels il se déclare analphabète.⁹ À ce jour, l'enquête reste ouverte .

D'une manière générale, nous pouvons supposer que si les fraudeurs fréquentent la Baraque Michel, c'est probablement avec le consentement des Schmitz, sinon avec leur complicité. Le document reproduit ci-dessus laisse même entendre qu'ils ne rechignaient pas à participer à des activités illicites. Alors : la Baraque Michel, pivot de la fraude sur le haut plateau fagnard ? Gardons-nous bien de toute caricature. Notre but est d'enrichir le contexte historique des premiers moments de l'auberge. Que cela ne vienne pas occulter son rôle de refuge pour les égarés, ou encore celui d'estaminet fréquenté pas les usagers de la Fagne et les voyageurs en transit. Il s'agit aussi d'attirer l'attention sur une activité encore méconnue.

Notes

1. Pierre DEN DOOVEN, *L'art de charbonner et les délits de forêts au pays de Franchimont*, Theux, 1978.
2. GOBLET D'ALVIELLA, *Histoire des bois et forêts de Belgique, Des origines à la fin du régime autrichien*, tome II, Paris-Bruxelles, 1927, pp. 197 et ss. - Joseph THISQUEN, *L'assassinat du brigadier forestier Grisard [1750]*. Dans *Archives verviétoises. Bull. des Chroniques archéol. et Documentation*, 12^e année, [1954], p. 29-52. - Giovanni HOYOIS, *L'Ardenne et l'Ardennais*, Bruxelles-Paris, 1953, tome II, pp. 469 et ss.
3. Voir à ce sujet A.G.R. (Archives Générales du Royaume), Chambre des comptes, 1671.
4. GOBLET D'ALVIELLA, *Op. cit.* - Joseph THISQUEN, *Op. cit.*
5. Joseph THISQUEN, *Op. cit.*
6. François-Augustin VILLERS, *Histoire chronologique des abbés-princes de Stavelot et Malmedy*, Liège 1879, tome 2, pp. 228-230. Voir aussi A.G.R., Conseil des finances, 4216 – A.E.L. (Archives de l'État à Liège), Stavelot-Malmedy, II, 525, p. 776, *Requette avec apostille de la Regence de S.A. S^{me} ordonnant la réparation du chemin sur les fanges tirant sur le pays de montjoye a effet d'éviter le bureau de butgembach*, 8 mars 1707.
7. Serge NEKRASSOFF, *La Baraque Michel et la Croix des Fiancés*, Liège, 2016, pp. 31 et 36.
8. A.E.L., Communes, Jalhay, 23.
9. A.E.L., Communes, Jalhay, 23, courrier du 22 septembre 1824.

Le Mont-Rigi, un site très prisé pour des mesures scientifiques en tous genres

Les informations ci-dessous ont été publiées dans la revue *Hautes Fagnes* (n° 2015/3), dans la série des *Documents de la Station scientifique des Hautes-Fagnes* (n° 46).

Dans la fagne de la Poleûr, à quelques encablures de la station scientifique, l'œil du promeneur est inmanquablement attiré par les hauts mâts, les abris et les divers instruments placés dans un enclos. Un petit panneau informe le public de la température, de la direction et de la vitesse du vent en temps réel. Ces quelques paramètres font partie d'un vaste ensemble de données météorologiques collectées sur le « toit » de la Belgique.

Mais les mesures réalisées au Mont-Rigi concernent également bien d'autres aspects de notre environnement physique et biologique : plusieurs institutions y ont déployé leur matériel, que nous vous faisons découvrir dans cet article. En effet, l'altitude, le climat particulier et l'éloignement par rapport aux activités humaines font des Hautes-Fagnes une région d'étude privilégiée, où la présence d'un centre de recherches universitaire au Mont-Rigi permet d'accueillir ce matériel scientifique dans de bonnes conditions de sécurité et de maintenance.

Paramètres météorologiques

Gestionnaires : Institut royal météorologique (IRM) (www.meteo.be) et université de Liège (ULg), département de géographie, climatologie et topoclimatologie (www.climato.be).

Avec une altitude dépassant les 600 m, le plateau des Hautes-Fagnes présente des valeurs de température et de pluviosité nettement différentes des autres régions du pays. Des stations météorologiques ont fonctionné sur différents sites du haut plateau depuis la fin du 19^e siècle (Mormal & Tricot, 2004). L'enclos actuel du Mont-Rigi a été installé en 1975.

Les mesures de ces paramètres trouvent une large gamme d'applications : information du public en temps réel, calcul des moyennes climatologiques (sur des périodes de 30 ans) et identification des extrêmes, données fiables en cas d'événement catastrophique, recherche et publications scientifiques (Leclercq, Tricot & Mormal, 2009).

Traditionnellement, les mesures étaient réalisées manuellement dans des conditions standardisées. Depuis une vingtaine d'années, les stations automatiques ont progressivement remplacé les observations manuelles. Le matériel automatique permet d'augmenter la fréquence des mesures et de diversifier et d'affiner les paramètres enregistrés. Cependant, divers instruments manuels subsistent dans le parc météo, à des fins didactiques ou pour contrôler les capteurs automatiques.

La température (de l'air et du sol), l'humidité de l'air, la pression atmosphérique, le vent (vitesse et direction), les précipitations et les rayonnements sont les paramètres de base mesurés par les instruments, auxquels s'ajoute la hauteur de la neige.

Des appareils plus spécifiques de l'ULg ciblent des domaines de recherche particuliers, par exemple le potentiel éolien (en lien avec les énergies renouvelables) ou la discrimination des types de précipitations. Du nouveau matériel est régulièrement ajouté.



Parc météo. En haut : partie occupée par la station automatique de l'IRM et une balise TELERAD. En bas : partie didactique (affichage au public en avant-plan).

Une webcam et une snowcam (IRM) envoient des images, respectivement du site global et de la hauteur de la neige, sur le site internet de l'IRM :

<http://www.meteo.be/meteo/view/fr/4233816-Webcam+Mont+Rigi.html>

<http://www.meteo.be/meteo/view/fr/4909966-Snowcam+Mont+Rigi.html>

Enfin, le Service Public de Wallonie a financé l'installation d'une mini station de mesure dont les données instantanées (température, vitesse et orientation du vent) s'affichent en temps réel le long du caillebotis.

Rayonnement solaire

Gestionnaire : Observatoire royal de Belgique, Institut d'aéronomie spatiale de Belgique (IASB-BIRA) (<http://aeronomie.be/fr/index.htm>).

Depuis 2011, une série d'instruments de précision sont installés au sommet du bâtiment de la station scientifique afin de réaliser, sur une longue période, une étude climatologique de la pénétration du rayonnement ultraviolet – UVB et UVA – jusqu'à la surface du sol.

Il s'agit de radiomètres à filtres, d'UVA et UVB mètres, d'un pyranomètre, d'une station météorologique pour l'obtention en temps réel des principaux paramètres, d'un radiomètre à filtres infrarouge pour la mesure des nuages et d'un instrument pour la mesure de la durée d'ensoleillement. Une webcam permet en plus une vue du ciel. Les mesures de rayonnement UV sont étudiées conjointement avec les différents paramètres environnementaux (données météorologiques, mesure du rayonnement solaire global, durée d'ensoleillement, etc.) ainsi qu'avec les données satellitaires (mesure d'ozone et d'aérosols).

Un des « produits dérivés » est de fournir au grand public, et en temps réel, via le site web, des informations concernant la situation météorologique et radiométrique (UV Index) des stations de mesure.

(<http://uvindex.aeronomie.be/index.php>).

Les mesures réalisées dans les Hautes-Fagnes (point culminant de la Belgique) sont du plus grand intérêt pour l'établissement d'une climatologie globale « UV » au niveau de la Belgique. Elles s'intègrent parfaitement dans le réseau UV-Visible de l'IASB (6 stations en Belgique et une au Luxembourg), lui-même un des éléments principaux du réseau européen.



Instruments de mesure des rayonnements UV et, à droite, des paramètres météorologiques.



Enregistrement des données dans la mezzanine au-dessus du laboratoire étudiants.

Mouvements sismiques

Gestionnaire : Observatoire royal de Belgique, section de séismologie, Avenue Circulaire, 3 1180 Bruxelles (www.seismologie.be/).

Un séismomètre permanent a été installé en 2014. Il fait partie du réseau sismométrique belge, dont le but principal est de collecter des informations fiables sur l'activité sismique en Belgique et dans les régions limitrophes. L'appareillage au MRG (Mont-Rigi) vient renforcer la couverture en stations sismiques dans l'est de la Belgique, les autres stations dans l'Est étant Hou (Houvegnéz), MEM (Membach), TNL (Ternell).

Mouvements tectoniques

Gestionnaire : université de Liège, département de géographie, unité de géographie physique et quaternaire (UGPQ).

Le soulèvement tectonique du plateau des Hautes-Fagnes au cours du Quaternaire (depuis environ 2,5 millions d'années) est attesté par des observations géologiques et géomorphologiques. Pour déterminer si ce soulèvement est toujours en cours et le quantifier, une station permanente de mesure GPS a été établie sur le site de la station scientifique du Mont Rigi, où elle fonctionne depuis l'été 2010. Installée au sommet d'un double mât métallique de 9 m de haut ancré dans la roche à plus de 20 m de profondeur afin de se soustraire aux mouvements propres du sol superficiel, l'antenne GPS dispose d'un horizon bien dégagé par-dessus les arbres environnants afin de capter sans obstacle les signaux des satellites issus de la totalité du ciel visible.

Les données recueillies permettent de déterminer journalièrement la position précise du site de mesure (à ~ 1 mm près en planimétrie, à ~ 2-3 mm près en vertical). La constitution d'une série temporelle suffisamment longue permettra, après analyse, de dégager la tendance à long terme du taux de mouvement tectonique vertical que connaît actuellement le plateau fagnard (Demoulin *et al.*, 2006).

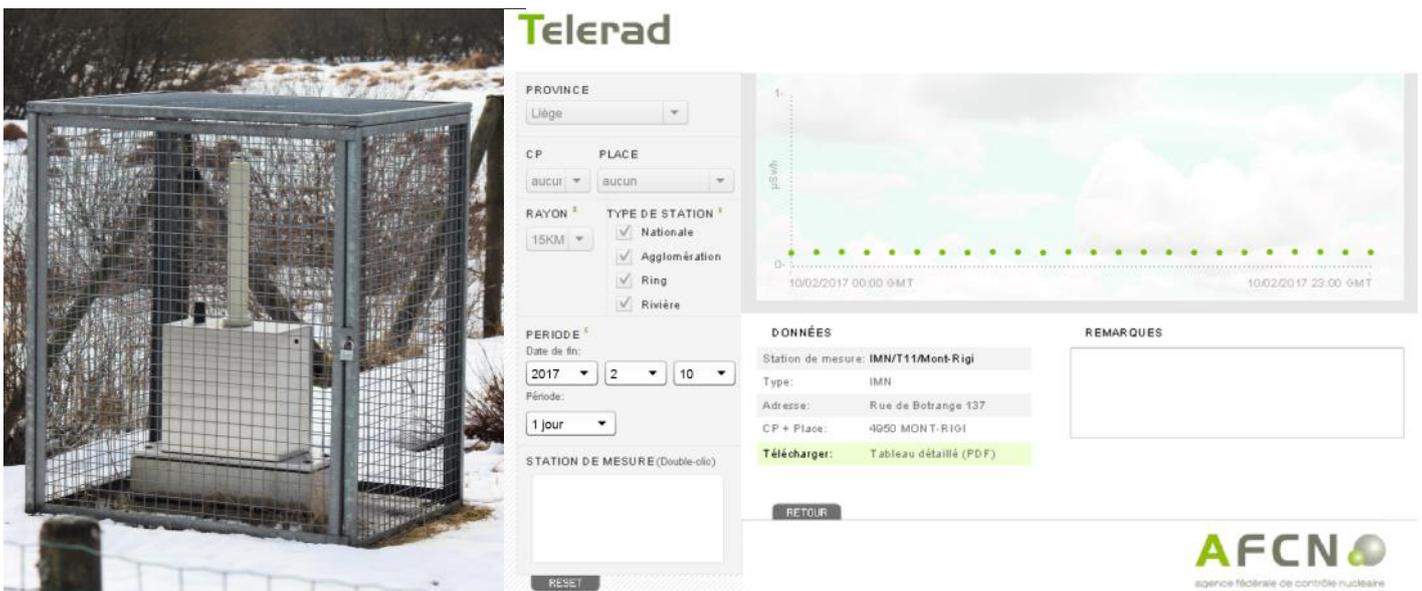


Double mât de 9 m portant l'antenne GPS (ULg) ; à gauche : conteneur TELERAD.

Radioactivité dans l'air : réseau national TELERAD

Gestionnaire : Agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN).
(<http://telerad.fgov.be/>).

Le réseau de mesure TELERAD a été spécialement conçu pour détecter des rejets radioactifs qui peuvent se produire lors d'accidents typiques à l'industrie nucléaire. Il s'agit donc ici d'incidents et d'accidents impliquant du combustible usé. Les balises n'ont donc pas été prévues pour détecter d'autres types de rejets radioactifs, notamment ceux provenant d'universités ou d'hôpitaux. Ce constat ne signifie pas qu'elles ne remarqueraient pas ces rejets, mais tout simplement qu'elles y sont moins sensibles. Les balises permettent également de mesurer le rayonnement ionisant présent naturellement dans l'environnement.



Balise TELERAD dans le parc météo et page Mont-Rigi du site TELERAD montrant l'enregistrement continu de la radioactivité de l'air le 10 février 2017.

Les mesures de la radioactivité locale ambiante (toutes les 10 minutes) s'inscrivent dans un réseau de surveillance du territoire. Chaque station est reliée à un système centralisé qu'elle alerterait automatiquement en cas d'élévation anormale du taux de radioactivité.

Radon

Gestionnaire : Agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN).
(<http://www.fanc.fgov.be/fr/page/bienvenue-sur-le-site-radon-de-l-afcn/646.aspx>)

La radioactivité naturelle constitue la principale source d'exposition aux rayonnements ionisants. Parmi ceux-ci, le radon est particulièrement présent en Ardenne en raison de la nature du sous-sol. Une balise spécifique est installée dans un abri du parc météo : il s'agit d'une boîte métallique contenant un morceau de feuille de plastique ; celle-ci est perforée par les rayons alpha du radon qui pénètrent par un trou millimétrique foré sur le côté de la boîte. Au Mont-Rigi, la mesure se fait par périodes annuelles. La période est plus courte (3 mois) en habitation. Au terme de l'exposition, l'analyse se fait au laboratoire par comptage des trous.

Tenant compte du fait que la concentration à l'air libre en Belgique est de l'ordre de 5 à 10 Becquerel/m³ (en général un peu plus en Wallonie qu'en Flandre), les résultats de 2007 à 2011 au Mont-Rigi étaient normaux (A. Poffijn, Université de Gand, communication personnelle).

Le site web mentionné donne pour chaque commune de Belgique les mesures faites dans les habitations.

Qualité de l'air

Gestionnaire : Institut scientifique de service public (ISSeP)
(<http://www.issep.be>).

La pollution de l'air, présente partout à des degrés divers, affecte la santé humaine et celle des écosystèmes. Il est donc essentiel de disposer d'un monitoring continu afin de détecter des situations critiques et de contrôler l'impact des mesures de réduction des émissions. Dans cette optique, l'ISSeP mesure de nombreux paramètres sur le territoire wallon. Sont notamment relevés au Mont-Rigi :

- la charge en ions acidifiants et/ou eutrophisants de l'eau de pluie. Cette mesure s'intègre dans le Réseau Pluies Acides, destiné à quantifier la fraction humide (pluie, neige ou brouillard) des retombées en polluants acidifiants (ISSeP, 2010b) ;
- les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Ces composés sont issus de sources naturelles ou d'activités humaines (industrie, trafic, etc.). Ils sont considérés comme des agents cancérigènes probables. L'appareil capte les HAP présents dans l'air sous forme gazeuse ou adsorbés sur des particules (ISSeP, 2010a).

Les échantillons recueillis sont prélevés de façon constante et relevés à intervalle régulier pour être analysés en laboratoire.



Balise chimie de la pluie.



Capteur COUR placé par le SPW, DEMNA

Pluie pollinique

Gestionnaire : Service public de Wallonie (SPW), département de l'étude du milieu naturel et agricole (DEMNA), direction du milieu forestier (DMF).

Depuis 2012, deux filtres sont placés sur une girouette (capteur Cour), de façon à recevoir le vent de face ; ils emprisonnent les pollens circulant dans l'air ; l'un des filtres est remplacé chaque semaine pendant la période de production pollinique. Ces filtres sont ensuite traités en laboratoire pour en extraire les pollens, qui sont identifiés et comptés.

Répétée chaque année, cette procédure permet de quantifier la production pollinique des différentes espèces d'arbres et de préciser leur période de



floraison. Cette donnée permet de mieux appréhender l'effet des changements climatiques sur la phénologie des arbres. Il s'agit d'une étude à long terme et non d'une analyse en temps réel (comme il en existe ailleurs pour les allergies, notamment).

Références

- Demoulin A., Campbell J., De Wulf A., Muls A., Jacqmotte J.-M. & Arnould R., 2006. Les mouvements tectoniques actuels de l'Ardenne mesurables par GPS ? *Bull. Soc. géogr. Liège*, 47: 73-85.
- ISSeP. 2010a. Réseau hydrocarbures aromatiques polycycliques. Fiche d'activité, 2 p.
- ISSeP. 2010b. Réseau pluies acides. Fiche d'activité, 2 p.
- Leclercq L., Tricot C. & Mormal P., 2009. La station météorologique automatique de l'Institut royal météorologique de Belgique (IRM) au Mont Rigi et son utilisation pédagogique. Documents de la Station scientifique des Hautes-Fagnes n° 39, *Hautes Fagnes*, 2 : 18-23.
- Mormal P. & Tricot C. 2004. Aperçu climatique des Hautes-Fagnes. Institut royal météorologique de Belgique, publication scientifique et technique 036, Bruxelles, 27 p.



Brèves Sans commentaires



Et voilà, c'est la fin des aventures de Jean, nous espérons que vous avez passé un bon moment en sa compagnie.

Profitant d'un congé d'automne, Jean se retrouve dans les Hautes Fagnes en compagnie de son ami qui est revenu poursuivre son étude du sol. Les journées sont fort différentes en septembre de ce qu'elles étaient en juillet : le matin, des brouillards froids s'élèvent des cours d'eau et des dépressions humides, et ne se dissipent que vers midi, quand le soleil finit par percer et répand une lumière dorée sur une nature qui a perdu de sa verdure.

Les vents d'automne se sont levés ; ils agitent les bouleaux et les hêtres qui s'effeuillent. Les arbres qui se dressent çà et là dans la solitude ont pris des colorations jaunes et brunes, par endroits rouges, comme si le feuillage voulait mourir en beauté. Dès que le soleil paraît, les abeilles recueillent aux corolles brunies des bruyères le dernier miel de l'année; elles vont ensuite le déposer dans les ruches en paille tressée, derrière la maison où Jean et son ami ont pris leurs quartiers. Jean aime à se promener avec son hôte et apprend ainsi la Fagne par les yeux d'un habitant qui la connaît depuis son enfance.

« Quel est au juste votre métier ? » dit Jean sans façons.

« Ca dépend de la saison, » répond son guide. « En été, je travaille chez des fermiers. Ils ont toujours un pré à faucher ou des vaches à traire. En hiver, je reste chez moi et je fabrique des balais de bruyère ou de bouleau. J'engraisse quelques cochons et je m'occupe de mes ruches. En automne, il vient des chasseurs : alors je suis rabatteur, ou guide pour leurs excursions. Quand les myrtilles et les airelles sont mûres, je les récolte et je vais les vendre en ville.

Maintenant, c'est la saison des champignons. Je vis dans la Fagne et j'en vis, comme ont fait mon père et mon grand-père. Voyez-vous là cette vieille croix de pierre ? Elle a été érigée en souvenir de l'un de mes ancêtres qui s'est noyé à cet endroit. Il était guide; probablement s'est-il égaré dans le brouillard, une nuit qu'il était à la recherche de quelqu'un qui n'est pas rentré ou qu'il allait chercher un médecin. Il y a eu beaucoup d'accidents ici au cours des siècles. »

Jean considère avec attention la vieille croix, sur laquelle une inscription à peine lisible, tant la pierre est rongée par la mousse et les intempéries, rappelle un pénible accident vieux de plus de cent ans.

Ces tristes souvenirs sont interrompus par un geste de l'homme, qui montre cette fois quelque chose de bien vivant. « Arrêtez-vous un moment, Jean, regardez bien ce geai. »

Le sentier passe près d'une jeune plantation de genévriers. Raides comme des soldats à la revue, les arbustes, d'un vert foncé, se dressent à hauteur d'homme et se détachent sur la lumière crue qui baigne le paysage jusqu'à l'horizon ; devant eux s'étend un terrain couvert d'herbes sauvages : c'est là que vient d'apparaître le plumage bleu pastel d'un oiseau robuste. Quelques secondes plus tard, un geai, que Jean reconnaît pour en avoir vu les mêmes chez lui, s'envole en poussant un cri rauque ; la face blanche des ailes apparaît un moment, puis l'oiseau disparaît dans les genévriers.

« Il sera venu avec un vol d'oiseaux de passage, dit l'homme, il est temps que je tire mes filets du grenier. Ce matin déjà, j'ai cru voir des grives. »

« Des filets pour des grives ? » demande Jean, étonné.

« Mais oui, dit l'autre, celles-là aussi me rapportent. Ici, il n'y a guère d'oiseaux, mais à l'arrière-saison, quand les pinsons et les serins font leur migration vers l'ouest, je parviens souvent à prendre dans mes filets des bouvreuils et des becs-croisés, même quelques grives mauvis. Par grands passages, j'ai des chances de prendre quelques grives litornes dans des collets à la lisière du bois. »

« Et qu'est-ce que vous allez en faire ? » dit Jean.

« Les litornes iront chez le marchand de volaille ; les pinsons, les grives, les serins et les grives mauvis, je les mettrai en cage. Tous ces oiseaux rapportent, les uns morts, les autres vivants. »

Jean en a le sifflet coupé. Il n'apprécie pas cette exploitation mercantile d'êtres vivants qu'il est loisible à l'homme, roi de la création, de massacrer ou de capturer en abusant de leur faiblesse ou de leur confiance. « Quel plaisir trouvez-vous à cela ? » dit-il sèchement.

L'homme répond en ricanant : « Je le fais à la fois pour mon amusement et pour l'argent. J'ai suivi une partie de chasse comme rabatteur la semaine dernière. L'un des chasseurs a tiré une bécassine. Je n'en avais jamais vu. Le chasseur était fier de son coup. Il aura bien fait cent francs de cette bécassine. C'est un gibier difficile à tirer, à ce qu'on dit. »

« Les chasseurs de bécassines et les oiseleurs seraient beaucoup plus faciles à tirer, » dit Jean entre ses dents, « c'est peut-être la raison pour laquelle on ne les tire pas. »

Tous deux marchent sans rien dire, chacun à ses pensées. Après un temps, Jean revient à la charge : « Mais est-ce permis, que le premier venu prenne des oiseaux ? »



Bec croisé (*Loxia curvirostra*)



Grive mauvis (*Turdus musicus*)

« Pourquoi pas ? Un oiseau n'est la propriété de personne, pas plus qu'un poisson, une fleur ou une herbe. Du moins dans notre pays et dans cette région. On m'a raconté, il n'y a pas longtemps, qu'en Suisse, un touriste qui avait cueilli des anémones Pulsatille en montagne avait eu un procès verbal, parce qu'il se trouvait dans une réserve nationale. Il paraît qu'ici, il en poussait dans le temps ; il s'en trouve encore dans la vallée de la Meuse.

Mais aussi longtemps qu'on ne fera pas des Hautes Fagnes un parc national, il sera permis d'y cueillir, d'y attraper et d'y tirer tout ce qu'on voudra. »

« Mais alors, que n'en fait-on un parc national ? » dit Jean avec chaleur. « En Angleterre, en Amérique, en Suisse, en Hollande, en Allemagne, dans les pays scandinaves, partout il existe des parcs nationaux. »

« Cela viendra bien, ici aussi.

Il existe une société des « Amis de la Fagne » qui s'efforce depuis des années de faire classer les Hautes Fagnes, et surtout le centre, le Haut-Plateau. Si jamais cela arrive, alors c'en est fait de ma tenderie et de ma chasse ; je ne pourrai plus extraire de tourbe, ni m'engager comme manœuvre pour les reboisements et pour le creusement de fossés ; finis, les travaux d'assèchements. Ces défenseurs de la nature voudraient refaire de la Fagne ce qu'elle a été dans le temps, un marais sauvage, dangereux, impénétrable. Ce sera la ruine des fermiers, quand ils perdront leurs pâturages, qu'ils ont eu tant de peine à créer. »

« De l'herbe, ça pousse tout seul, » dit Jean.

« Il y a herbe et herbe, » répond l'homme.

« Quand j'étais jeune, je suis allé comme ouvrier agricole en Campine et en Flandre. L'herbe qui pousse là-bas est toute différente de celle-ci. Des grasses prairies d'herbe drue et tendre en comparaison avec nos nards, nos mousses et nos joncs, on comprend pourquoi les vaches d'ici ne sont que des carcasses efflanquées alors que là-bas le bétail est gros et gras. »

« Est-ce que les vaches sont vraiment si mal en point par ici ? » demande Jean.

« Oui, et vous n'avez qu'à regarder autour de vous. Vous voyez là le pâturage : sa couleur est roussâtre, il est plein de joncs ; le fermier a ménagé dans un coude du ruisseau un abreuvoir où poussent, comme un luxe, des massettes, qui sont rares en Fagnes. Mais voyez, cette longue plante à graines orangées, c'est la narthécie, elle ne se trouve qu'ici. Si vous trouvez cette plante dans votre prairie, vous êtes sûr que vos bestiaux risquent de se casser une patte s'ils mettent le pied dans un de ces trous dont la Fagne est semée. La narthécie pousse sur les sols tourbeux dépourvus de chaux. Le bétail souffre de décalcification, les os ne se développent pas, les fractures ne sont pas rares.

En Flandre, vous ne trouverez pas de narthécie, mais des plantes qui n'existent pas ici et qui dénotent l'excellence des pâturages, des plantes aux belles fleurs, comme la cardamine. »

« Mais enfin, » dit Jean, « ce n'est pas tout cela qui peut coûter beaucoup de peine aux fermiers d'ici. Quoi de plus simple que d'extirper la narthécie, comme une mauvaise herbe quelconque ? On extirpe bien les chardons et les orties. »

« Alors nous n'aurions jamais fini, dit le bonhomme. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de placer des drains et de faire baisser l'eau, s'il se peut, comme l'a fait ce fermier. Je m'en aperçois aux

fleurs jaunes dans l'herbe. C'est la potentille, une plante caractéristique des prairies de Fagne qui ont été drainées. »

La promenade se poursuit, au-delà de la prairie drainée, les promeneurs parviennent au versant sud du plateau. Il est boisé d'épicéas, dont les rangs supérieurs dessinent en lignes horizontales rigides la limite du plateau. A l'approche du bois, Jean semble flairer quelque chose.

« Vous les sentez déjà ? demande son compagnon. Quand le vent vient de là, on sent d'ici le parfum de la résine, mais en ce moment de l'année une odeur différente domine. Voyez-vous, sous les arbres, ces chandelles blanches ? Ce sont les satyres, vulgairement appelés champignons puants. Le chapeau conique est imprégné d'une substance visqueuse, verdâtre, dont l'odeur nauséabonde attire les mouches. »

« Un relent de cadavre ! dit Jean. D'ailleurs en voyant tous ces champignons blanchâtres dressés sous les arbres, on pense malgré soi à des pierres tombales. Y a-t-il encore d'autres sortes de champignons ici ? »

« Pas beaucoup, mais je sais où les trouver. J'en ai récolté pas mal, des chanterelles, des bolets, je récolte aussi des espèces non comestibles comme la vesse-de-loup et la barbe-de-bouc, et même des vénéneux, comme l'amanite verte, que je joins à quelques variétés d'agaric : je compose avec cela un bouquet de couleurs que le fleuriste, en ville, trouve à écouler. Ma famille doit manger tous les jours, il faut donc que je gagne quelque chose tous les jours. »

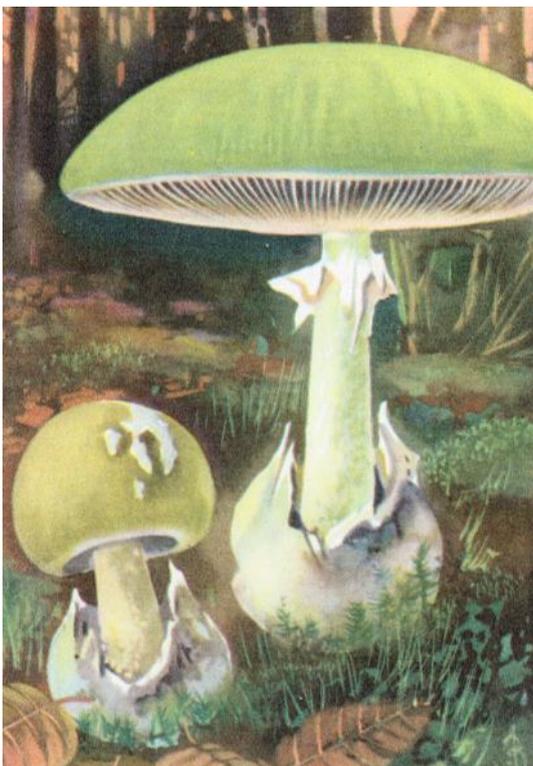
« Et quand la saison des champignons est passée, et que viennent les grands froids, que faites-vous ? »

« Alors c'est la saison du gibier. Je m'y connais à poser des collets. Les Hautes Fagnes ne sont pas riches en gibier, le sol est trop maigre. Mais de temps à autre il nous arrive une bonne pièce de l'Eifel. Il y a un parti à tirer de tout ce que la terre produit, mais il faut savoir s'y prendre. Il m'est arrivé de ramasser des salamandres et des crapauds et d'en faire de l'argent. »

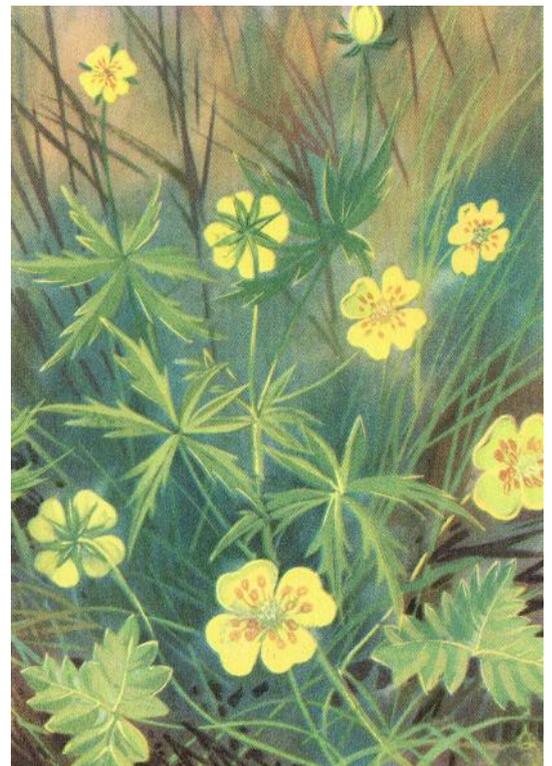
Dans la soirée, Jean fait encore un bout de promenade. Il voit venir avec le crépuscule un léger brouillard gris, qui monte des endroits humides et des ruisseaux ; sur le ciel qui s'obscurcit, s'allument les premières étoiles. Une chauve-souris passe en zig-zag, bientôt suivie de plusieurs autres, et c'est, dans la pénombre, un chassé-croisé, un enchevêtrement de trajectoires imprévues, de virages brusques.

« Ferait-on aussi de l'argent de ces chauves-souris ? » se demande malicieusement Jean, tandis qu'il suit des yeux leur vol saccadé. Il se rappelle avoir lu qu'elles prennent leurs ébats en septembre et en octobre avant de regagner leurs abris, qui se trouvent dans des crevasses de rochers, des tours ou des caves, peu leur importe pourvu qu'il y fasse obscur et qu'elles n'y soient pas dérangées.

Jean se sent impressionné à la pensée du cycle vital immuable qui entraîne tous les êtres, et qui déclenche maintenant le vol de ces chauves-souris comme il va bientôt arrêter la végétation pour la faire reprendre au printemps prochain selon son



Amanite verte (*Amanita viridis*)



Potentille (*Potentilla tormentilla* L.)

rythme irrésistible. Cette impression s'avive encore lorsque, tout près de lui, résonne un appel étrange, qui lui cause un moment d'effroi.

C'est une sorte de beuglement sonore et profond, plus sauvage et plus autoritaire que celui des bœufs, et qui déchire le silence solennel de la nuit tombante. A proximité de la route, dans l'ombre des arbres, se profile sur les traînées grises de la brume une forme comme celle d'un bœuf, un peu plus haute mais moins massive. Du coup, Jean a compris : c'est un cerf qui brame. Il sait que seulement une personne sur cent mille a entendu dans la nuit ce cri de défi du cerf mâle.

Il se sent heureux et fier du privilège qui lui est échu d'entendre, par exception, cette voix de la nature au milieu du silence religieux d'une nuit d'automne dans les Hautes fagnes. Lorsque lui parvient, affaiblie par la distance, une réplique à l'appel provocateur, et qu'en scrutant l'ombre il ne voit plus l'auteur du défi, il lui prend l'envie de le suivre dans la direction du cri lointain et d'assister au combat que vont se livrer les deux adversaires pour la possession du troupeau.

Il quitte la route, fait quelques pas, et se trouve empêtré dans des hautes bruyères. Plus loin, ce serait peut-être la trahison d'une molle végétation de sphaignes où le pied ne trouve pas d'appui. Il sait que s'aventurer dans la nuit noire, sur un terrain perfide, serait courir à sa perte ; aussi il regagne, non sans peine, la route, la bonne route solide et sûre. Elle, au moins, elle est à lui, c'est son domaine souverain.

Le monde obscur et mystérieux des terrains inconsistants et sans fond, d'où montent des brumes que le vent chasse par-dessus la route avec des formes fantastiques, ce monde n'est pas le sien ; il appartient aux cerfs et aux chauves-souris, aux oiseaux, aux insectes et aux plantes, qui constituent ensemble l'univers merveilleux des Hautes Fagnes. Le contact qu'il a eu pendant quelques jours avec cet univers, trouve un symbole parfait dans la rencontre du brouillard fantomatique montant de la Fagne avec l'œuvre du génie humain, cette chaussée solide et droite qui la franchit.



Les anciennes vues de la ferme Marie Thérèse sont assez rares. Ce charmant tableau paisible a peu de chance de se reproduire aujourd'hui, vu le caractère de « voie rapide » pris par la route actuelle.

Statistiques des Zones C



Rappelons-nous que la fréquentation des zones C durant la première partie de l'année a été particulièrement faible. Les chiffres à partir de septembre rejoignent ceux de 2015, qui s'avèrait cependant avoir été l'année qui de la plus faible fréquentation des zones C depuis 2005. La tendance semble donc se confirmer.

Septembre 2016 - Répartition par circuit par jour

SEPTEMBRE	Jours																				Total				
Circuits	1	3	4	6	7	8	9	10	11	12	13	14	17	19	20	21	22	23	24	25	27	28	30		
5+4+3+1+2	2									1															3
2+4+5		12	9			2	13		22										11						69
2+1					22	23										25									70
2+3					3				14														4		21
19+21+24					1				12									1							14
5+4+3+3+2						20	1					3				2			11						37
19+21								36																	36
1+3+9+8									36																36
2+3+1+2											8		3												11
2+4+4+1													4												4
1+4+5													1		16										17
21															2			2							4
21+24																1						23			24
24																			2						2
2+3+5+5																						4			4
2+4+4+1																							8		
																									352

Septembre 2016 - Répartition par piste par jour

SEPTEMBRE	Jours																														Total
Pistes	1	3	4	6	7	8	9	10	11	12	13	14	17	19	20	21	22	23	24	25	27	28	30								
1	2			22	23		1	36		1	8		8		16	25						8		150							
2	2	12	9	22	26	22	14		36	1	16	3	10			27			11	11	4	8	4	238							
3	2				3	40	2	36	14	1	8	6	3			4				22	4		4	149							
4	2	12	9			22	14		22	1		3	9		16	2			11	11	8	16		158							
5	2	12	9			22	14		22	1		3	1		16	2			11	11	8			134							
8									36															36							
9									36															36							
19					1		36		12									1						50							
21					1		36		12					2		1	2	1				23		78							
24					1				12							1		1	2			23		40							

Octobre 2016 - Répartition par circuit par jour

OCTOBRE	Jours																															Total
Circuits	1	2	5	7	8	11	12	13	15	16	21	22	23	24	25	26	29	30	31													
2+4+5	7		4	6	24				20	5	18					25							109									
21+9+8+3+4+5	17																						17									
1+4+5	11			4				1		19		20	5	45			2						107									
2+3+5+4+2		8																					8									
1+4+4+1				19																			19									
1+4+4+2				23																			23									
19+21+24					10																		10									
5+5					7																		7									
2+3+3+4+5						25																	25									
1+3+3+4+5							10																10									
2+3													25										25									
2+1														42				2	15				59									
5+4+3															2								2									
5+4+3+21																	10						10									
																							431									

Octobre 2016 - Répartition par piste par jour

OCTOBRE	Jours																															Total
Pistes	1	2	5	7	8	11	12	13	15	16	21	22	23	24	25	26	29	30	31													
1	11			65		10	1		19		20	5	87			2	2	15					237									
2	7	16	4	29	24	25			20	5	18		25	42		25		2	15				257									
3	17	8				50	20						25		2		10						132									
4	35	8	4	94	24	25	10	1	20	24	18	20	5	45	2	25	12						372									
5	35	8	4	10	38	25	10	1	20	24	18	20	5	45	2	25	12						302									
8	17																						17									
9	17																						17									
19					10																		10									
21	17				10												10						37									
24					10																		10									

Décembre 2016 - Répartition par piste par jour

DECEMBRE	Jours														Total			
Pistes	4	21	28															
1																		0
2	3		18															21
3																		0
4	3		18															21
5	3		18															21
8																		0
9																		0
19	8																	8
21	8	15																23
24	8																	8

Zu sehen : Moore aus ganz Europa

Wie kaum ein anderer Lebensraum birgt das Moor unzählige Geschichten: Seine Anziehungskraft und dunklen Mythen lassen uns erschauern, die Pracht seiner Artenvielfalt staunen. In **MAGIE DER MOORE** lenkt der renommierte Naturfilmer Jan Haft („Das grüne Wunder – Unser Wald“) den Blick auf eines unserer wichtigsten und schönsten Biotope. Im Wechsel der Tages- und Jahreszeiten zeigt der Film einen Ort am Übergang zwischen Wasser und Erde, voller spannender Gegensätze. Neben Wölfen, die durch weiße Wollgrasbüschel ziehen, Kranichen, die im Bruchwald ihre Jungen füttern oder anmutig tanzenden Kreuzottern, erleben wir fleischfressende Sonnentau-Pflanzen und zierliche Moospflanzen, deren Sporen krachend explodieren. Ein filigranes Kunstwerk, das von der Natur in Jahrtausenden geschaffen wurde und das wir erst allmählich beginnen zu erforschen, zu verstehen – und zu bewahren.

In spektakulären Bildern stellt **MAGIE DER MOORE** einen der bekanntesten heimischen Lebensräume vor. In fünf Jahren Drehzeit schuf Regisseur Jan Haft ein schillerndes Kaleidoskop einer einzigartigen Flora und Fauna und zeigt ein sensibles Ökosystem, das es zu schützen gilt. Dabei kam modernsteameratechnik zum Einsatz: Zeitlupenaufnahmen machen die schnellsten Bewegungsabläufe im Moor sichtbar. Zeitraffer erlauben dem Zuschauer einen neuen Blick auf scheinbar regungslose Pflanzen und präsentieren in faszinierenden Farbwechseln die Schönheit des Lebensraums Moor. Flugaufnahmen zeigen, wie sich Moore wie Inseln in unsere Kulturlandschaft einfügen und Makroaufnahmen werfen einen Blick auf die kleinsten Moorbewohner und ihre spannenden Geschichten. Zudem erfährt der Zuschauer, dass Moore gigantische CO₂-Speicher und elementar für unser Klima sind.

Von 2010 bis 2015 war das international vielfach ausgezeichnete Filmteam an 80 Drehorten in Deutschland, Finnland, in der Tschechischen Republik, Schweden, Dänemark, Norwegen und der Slowakei schwer filmbaren Motiven auf der Spur.

Link : <http://www.magiedermoore-derfilm.de/>



En vente à l'asbl Haute Ardenne

Fagne Wallonne /Im Wallonischen Venn	2.50 €
Fagne de la Poleur/ Poleur Venn/ Het veen van Poleur.....	2 €
Les Hommes et les Hautes Fagnes / Die Menschen und das Hohe Venn	2.50 €
Le Pavé de Charlemagne(Fr - All - NI)	6 €
Contes, légendes et autres histoires autour des Hautes-Fagnes	12 €
Lès Troufleûrs de Zôrbrôt (Fr - All - NI)	5 €
A la recherche du paysage perdu de l'Euregio (Fr - NI - All -Angl)	1.50 €
De Euregio Maas-Rijn op drift	2€
Evolution du paysage de l'Euregio Meuse-Rhin	2 €
L'évolution du cours de la Warche au cours des 30 derniers millions d'années	2 €
The Stavelot area of the Euregio Meuse-Rhine from Cambrian to Recent	2 €
Les "viviers" des Hautes Fagnes	2 €
Isidor, Brise-Bois, Panache et les autres... Cerfs en Hertogenwald	6.50 €
Images et visages des Hautes-Fagnes	12 €
Aperçu climatique des Hautes Fagnes	7.50 €
Facettes et secrets de la réserve naturelle des Hautes-Fagnes (Fr - All - NI)	6.95 €
La Baraque Michel et la Croix des fiancés.....	14 €
1911, Les Hautes-Fagnes en feu	12 €
Textes fagnards - Inédits - Inattendus (18e - début du siècle).....	12 €
Le guide du plateau des Hautes-Fagnes	31 €
CD Fagne d'autrefois	9 €
CD Fleurs et plantes des Hautes-Fagnes	9 €
Hautes-Fagnes. Cartographie ancienne.....	19,50 €
Carte de promenades (IGN) Hautes-Fagnes	7 €
Cartes des Hautes-Fagnes (ASBL Amis de la Fagne.....	6€ / 1 ou 20 € / 4
Lot de 10 cartes postales	1 €
Carte postale « vintage » (Fr - All - NI)	1 €